



une personne vous fait un chèque comme cadeau

Par **KUCHARCZAK**, le **03/12/2012 à 08:37**

Un homme m 'a donné un chèque de 500€ en début d'année en guise de cadeau pour moi et mon petit garçon. Aujourd'hui, il réclame que je lui rende cette somme en me disant que ce n'était qu'un prêt. Mon enfant étant atteint d'un cancer et moi ne travaillant qu'à mi-temps, il m'est impossible de lui rendre cette somme qu 'il nous a à la base donnée et non prêtée. Que dois-je faire? Suis je obligée de lui rendre cette somme?

Par **janus2fr**, le **03/12/2012 à 08:44**

Bonjour,
Demandez à cette personne qu'elle vous montre la reconnaissance de dette qu'elle vous a fait signer lors de ce prêt.
Si elle n'en a pas, c'est que ce chèque était bien un cadeau...